



4800 € POUR TOUS

Depuis bien longtemps, la **CGT** défend l'uniformisation des primes chez Renault. Il nous paraissait important à quelques jours du versement de la prime bénéfiques (vendredi 17 mars 2017) de démontrer réellement l'impact de cette règle sur le montant perçu !!! Nous rappelons aussi que pour nous l'uniformisation totale va de pair avec une annulation définitive du calcul au taux de présence. Le critère de la présence est tout simplement inadmissible et immoral car le salarié subit alors une «double peine».

Répartition des bénéfices actuels (CGC, DIRECTION, FO, CFDT)

APR (coef 185 P1CS)

Ancienneté : 17 ans

Prime : **3156 € NETS**

(bonus compris)

ETAM (coef 260)

Ancienneté : 17 ans

Prime : **4043 € NETS**

(bonus compris)

CADRE (Comité directeur)

Ancienneté : 17 ans

Prime : **19 572 € NETS**

(bonus compris)

Répartition des mêmes bénéfices selon la **CGT**

APR-ETAM-CADRES

4800 €

(Sans bonus)

LES HISTOIRES DE JEAN LUC ET PHILIPPE



Les intérimaires sont exclus de ce système et pourtant, ils participent comme les salariés de Renault aux résultats de l'entreprise. Ils sont bien souvent sur les postes les plus difficiles. Ils relèvent donc d'une espèce de sous-statut, à l'image d'une république bananière où le travail des hommes et des femmes n'est pas à l'égal du travail des autres !

Super bonus... mais pas pour tout le monde

Comment la direction mais surtout les signataires (F.O, CGC, CFDT) ont-ils pu oublier d'intégrer le personnel intérimaire lors de la négociation du « super bonus » ?

Pour rappel : cette négociation a eu lieu au mois de juin 2016 et qu'à ce moment-là le groupe comptait **+ de 8000 intérimaires**.

Nous rappelons aussi que rien n'empêche un employeur de verser une prime exceptionnelle du même montant aux salariés intérimaires qui fabriquent les véhicules que nous vendons.

Aujourd'hui, nos usines sont incapables de fabriquer des véhicules sans la présence des intérimaires, preuve encore une fois de l'utilité d'embaucher TOUS les intérimaires.

SOLIDARITE SELON LES SIGNATAIRES

APR (coef 185 P1 cs) Ancienneté : 17 ans

En 2016 en arrêt maladie 6 mois suite à une opération

Prime : **1578 € NETS** (bonus compris)

SOLIDARITE SELON LA CGT

Personne n'étant à l'abri d'être malade, pour nous la solidarité c'est que tout le monde touche la même somme !! Avec les propositions de la CGT, ce salarié aurait touché **4800€** comme tous ses collègues.

JEUNES EMBAUCHES

Beaucoup d'entre vous ont effectué une mission intérim au sein de notre usine avant leur embauche. Certains ont donc travaillé sur l'ensemble de l'année 2016.

Alors pourquoi ne pas toucher l'intégralité de la prime ?

Avec les propositions de la CGT, les jeunes embauchés auraient touché **4800€** comme tous leurs collègues Renault.

PARTAGE DES RICHESSES SELON LES SIGNATAIRES

Le total des dividendes alloué aux actionnaires est plus de 6 fois supérieur à l'enveloppe consacrée aux salariés.

Dividendes actionnaires 930 Millions € à rien branler !!!

Prime aux bénéficiaires des salariés 156 Millions € à transpirer !!!

13 ème mois et bénéfices

Pour rappel : ces 2 versements ne sont pas incompatibles et il y a aujourd'hui des entreprises qui appliquent les 2. Nous rappelons aussi qu'un 13ème mois est l'assurance d'augmenter sa retraite mais aussi que ce 13ème mois est assujéti aux cotisations patronales et salariales. Pour ceux qui l'auraient oublié, ces cotisations participent aux caisses d'assurance chômage, caisse des retraites, sécurité Sociale...

